

UTILISER A PLEIN LES LEVIERS DE L'ACTION

La période que nous vivons avec l'échéance des élections présidentielles, l'entrée en lice de bon nombre de candidats, des médias hyper branchés sur le sujet, des vrais débats qui n'ont pas lieu, donnerait à croire que la vie sociale est au point mort. Et pourtant la mauvaise politique du gouvernement au service des plus riches et du patronat continue de tourner.

L'épisode du grand froid, outre l'incurie des pouvoirs publics plus forts en com qu'en actes concrets, a démontré la violence des résultats des choix d'austérité opérés par le gouvernement. Ce sont malheureusement des milliers de morts parmi le plus souvent des personnes âgées. C'est à eux et aux autres générations que l'on serine qu'il faut se soigner moins, « coûter » moins cher à la sécu, occuper le moins longtemps possible les chambres d'hôpital, à qui encore on impose les déremboursements médicaux, les franchises médicales etc.

Si l'engagement citoyen pour transformer la société est incontournable, la lutte pour les revendications doit en rester un levier et même prendre une bien plus grande ampleur. La journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars, la mobilisation autour du 30 mars sur les revendications des retraités doivent y contribuer. C'est le moment de s'en emparer et aussi de faire grandir le nombre d'adhérents CGT.

Action unitaire du 30 mars

Elle se prépare dans notre secteur parmi les retraités avec notamment aux postaux de Marseille un cahier revendicatif établi en assemblée et délégation à la Poste dans le 1^{er} semestre, à Limoges un rassemblement régional à Orange de 50 personnes, une délégation en Sarthe à la permanence d'une députée PS et la perspective du dépôt par les syndiqués du cahier de revendications. A noter plusieurs interpellations en lien avec les présidentielles.

Elections TPE



Malgré une très faible participation pour laquelle le gouvernement s'est donné de grands moyens en faisant quasi silence sur cette consultation, la CGT reste la première organisation, à 10 points

devant la CFDT. La CGT recueille 25.12 % des suffrages exprimés et elle mesure ses propres efforts pour mieux représenter les salariés des TPE et leur donner plus de place dans le syndicalisme.

Fausses couches au travail.

Suite aux drames de Ayele et Fadila, toutes deux caissières dans de grandes surfaces, victimes de fausses couches au travail, la CGT s'est adressée à Laurence Rossignol, Ministre du droit des femmes et Myriam El Khomri, Ministre du travail. Celles-ci n'ayant pas répondu la CGT les a interpellées lors de la réunion du Conseil Supérieur à l'Egalité Professionnelle le 2 février. Après notre intervention la ministre a demandé au Conseil Supérieur de faire des propositions pour améliorer la protection des femmes enceintes. A suivre.

Loi travail : CGT et FO saisissent l'OIT

FO et la CGT ont déposé une plainte commune auprès de l'Organisation Internationale du Travail. En effet, la loi Travail comporte de nombreuses dispositions contraires aux textes

fondamentaux et aux textes internationaux auxquels la France est liée. Sans débat parlementaire, sans respect pour les organisations syndicales, à coups de 49-3, la loi Travail a été promulguée au Journal Officiel le 8 août 2016. Complétée par environ 130 décrets d'application, elle est désormais applicable.

Fessenheim et quelle politique énergétique

Le gouvernement prend la décision électoraliste de fermer la centrale nucléaire de Fessenheim. Aucun projet industriel de substitution n'est prévu pour répondre au besoin en électricité du pays. Cette décision est irresponsable. Il est plus que jamais urgent de réfléchir à la création d'un bouquet énergétique où le nucléaire a toute sa place aux côtés des moyens de production d'énergie renouvelable, qui tiennent compte des diverses contraintes industrielle, économique, écologique et sociale.

Lancement du CPA : Une goutte d'eau dans l'océan des transformations à opérer.

Le CPA, peut constituer une avancée sociale majeure en devenant le réceptacle du socle de droits attachés à la personne et garantis collectivement que nous revendiquons. A défaut, il ne restera qu'une bien piètre avancée au regard des transformations du travail qui sont en cours et de l'ambition nécessaire pour que la liberté et l'émancipation au travail deviennent une réalité essentielle pour la construction d'un vivre ensemble. La CGT est et restera mobilisée pour un nouveau statut du travail salarié garant de solidarité et de progrès social.

Libertés syndicales : Goodyear, l'acharnement continue

La mobilisation des Goodyear visait en premier lieu à défendre l'emploi dans une région sinistrée industriellement. Le tribunal d'Amiens vient de rendre son verdict dans le procès en appel. Une relaxe totale pour l'un des huit ex-salariés et des peines de prisons avec sursis jusqu'à 12 mois pour les sept autres, avec une mise à l'épreuve de cinq ans et l'inscription au casier judiciaire. C'est totalement inacceptable que la justice s'acharne, alors même qu'il n'existe plus aucun plaignant, la direction de l'entreprise et les cadres ayant retiré leurs plaintes. La CGT restera mobilisée contre toute atteinte aux libertés syndicales.

L'insertion professionnelle des jeunes

Subordonnés à la dégradation du marché du travail, les jeunes demeurent surexposés à de multiples handicaps : 17% d'entre eux ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation. 24% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage. Celles et ceux étant en activité cumulent les contrats précaires et s'insèrent très tardivement dans un emploi stable. Avec un constat aussi accablant sur les effets des politiques menées, il y a urgence à agir pour instaurer une nouvelle dynamique de progrès social.

Syndicalisation

Avec 11399 FNI réglés, nous constituons une force très importante. Mais elle a besoin d'être autrement plus



conséquence au regard des échéances pour lesquelles, avant, pendant et après, les responsabilités de la CGT pour l'intervention des salariés et des retraités vont être cruciales. Reprendre son FNI en 2017, adhérer à la CGT, faire adhérer CGT constitue le moyen le plus efficace pour l'action pour les revendications et combattre les politiques de régression sociale d'où qu'elles viennent.



Demandez-la dans les kiosques à journaux, aux militants de la CGT ou à votre section UFR

La CGT se félicite de l'allongement des congés de maternité et paternité.

Suite à une proposition de Marie Georges Buffet, l'Assemblée Nationale a voté le rallongement du congé de maternité de 16 à 18 semaines et du congé de paternité de 11 à 14 jours. Ce vote a eu lieu malgré l'avis négatif du gouvernement opposant des raisons budgétaires aux droits des femmes. La CGT se battra pour que les dispositions votées, soient définitivement adoptées et entrent en vigueur au plus vite.

Vie nouvelle m'informe donc je m'abonne 6 numéros au prix de 12 € 50 par an

International

CETA : la lutte continue pour le stopper

Les négociations sur le Tafta (traité de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis) sont provisoirement suspendues, l'Europe s'apprête à ratifier un traité similaire avec le Canada : le Ceta (Accord Économique et Commercial Global). Sur l'emploi avec la destruction de 200 000 emplois en Europe dont 45 000 en France. Sur notre santé et l'environnement : le Ceta a pour objectif de supprimer ou de réduire drastiquement les normes en matière de pollution, de sécurité sanitaire, de sécurité au travail, etc. Sur l'économie rurale et notre alimentation avec concurrence directe avec les producteurs canadiens au profit de l'agrobusiness. Sur les services publics...

27^{ème} Forum France Afrique : Un sommet qui bénéficie aux firmes multinationales françaises et oublie les peuples africains.

Ce Forum intitulé « Sommet de Bamako pour le Partenariat la Paix et l'Emergence » a traité principalement des questions sécuritaires et démontré la volonté de la France de développer sa présence économique en Afrique, une importante délégation du MEDEF y participait. Si le développement économique est fondamental, il ne peut répondre aux besoins des populations, que si les dimensions sociales, environnementales et démocratiques sont traitées dans le même mouvement. Pour la CGT il est temps de sortir définitivement d'un interventionnisme hérité du passé colonial.

La CGT dénonce le décret raciste et xénophobe de Trump.

Ce décret interdit notamment l'accès au sol américain, pour une durée de 90 jours, aux ressortissants de sept pays à majorité musulmane. Air France l'a immédiatement appliqué refusant d'embarquer les passagers originaires de ces pays. La CGT est profondément scandalisée. Le syndicat UGICT-CGT Air France exige que la direction exprime clairement son refus de se plier à ces mesures illégales et condamne le silence du gouvernement. La CGT appelle le personnel à résister.